

**CIRCUIT
CAROLE**

BOLDOR VELO

**30 MAI
2026**

12H DE COURSE

SOLO

EQUIPES DE 2 À 6

20 KM

AU NORD-EST DE PARIS

**RELEVEZ LE DÉFI
SEUL OU EN ÉQUIPE !**

LE CYCLE

FÉDÉRATION
FRANÇAISE
DE CYCLISME

**Larivière
Organisation**

**Circuit
carole**

BOLDORVELO.COM

GUIDE PARTICIPANT



BOLD'OR

VELO

Chères cyclistes, chers cyclistes,

Le Bol d'Or Vélo est avant tout une aventure d'endurance, de passion et de convivialité. En prenant le départ de cette première édition à Paris sur le Circuit Carole, vous venez partager bien plus qu'une course : une expérience collective unique où chaque relais, chaque tour et chaque effort prennent une dimension particulière.

Sur ce circuit emblématique francilien, reconnu pour son tracé technique et rythmé, vous allez vivre des heures intenses, faites de dépassement de soi, d'esprit d'équipe et d'émotions fortes. Que vous participiez pour la performance, le défi personnel ou simplement le plaisir de rouler entre amis, vous êtes tous réunis par la même passion du vélo et de l'endurance.

Au fil des heures, vous découvrirez toute la richesse de cette épreuve : la stratégie des relais, la gestion de l'effort, l'énergie du paddock, les encouragements des proches et cette satisfaction incomparable de franchir chaque étape ensemble. Le Bol d'Or Vélo, c'est aussi une ambiance unique où coureurs, bénévoles, organisateurs et supporters partagent les valeurs essentielles du cyclisme : respect, solidarité, engagement et persévérance.

Profitez pleinement de chaque instant sur le Circuit Carole et savourez cette aventure hors du temps. Votre présence contribue à faire vivre l'esprit du Bol d'Or Vélo et à écrire une nouvelle page de cette belle histoire d'endurance.

Très beau Bol d'Or Vélo x Paris et excellente course à toutes et à tous !

Cédric Leroy

Rédacteur en chef Le Cycle et Gravel by Le Cycle

L'ÉVÈNEMENT

Avant même son héritière «moto», le Bol d'Or était historiquement une épreuve dédiée 100% aux cyclistes.

On doit la création du Bol d'Or à Paul Decam, propriétaire du journal «Paris-Pédale» en 1894. Historiquement organisé sur les vélodromes de Buffalo (Neuilly-sur-Seine) ou du Vel'd'Hiv (Paris), le Bol d'Or Cycliste se déroulait déjà sous la forme d'une épreuve de 24 heures et réunissait pas moins de 6000 spectateurs.

Dès sa création, pas moins de 736 kilomètres sont parcourus par le coureur anglais Shorland Huret. La dernière édition du Bol d'Or Cycliste fut organisée en 1950.

Après un retour remarqué en 2024 sur le Circuit Paul Ricard avec des courses de 24h, 6h et 6h Gravel / VTT, le Bol d'Or Vélo signe son retour dans la région qui l'a vu naître.

Le Circuit Carole, situé à quelques kilomètres de la capitale, sera le théâtre de ce grand retour.



LE PROGRAMME

VENDREDI 29 MAI

19h30 :

Ouverture du circuit, retrait des dossards /
Installation des participants dans la zone de
vie

21h :

Fermeture du retrait des dossards / Fin
d'installation des participants dans la zone
de vie

SAMEDI 30 MAI

6h00 :

Ouverture du retrait des dossards /
Installation des participants dans la zone de
vie et les stands

6h30 :

Ouverture de la piste pour les tours de
reconnaissance.

7h15 :

Fin des tours de reconnaissance.
Fermeture du retrait des dossards.

7h30 :

Mise en grille - BOL D'OR VELO x PARIS

8h :

DÉPART - BOL D'OR VELO x PARIS

20h00 :

ARRIVÉE - BOL D'OR VELO x PARIS

20h15 :

Podium

21h :

Fermeture du circuit

LES PODIUMS

SAMEDI 30 MAI

- 20h15 : Podium BOL D'OR 12H

Classements récompensés :

1er Scratch général

2ème Scratch général

3ème Scratch général

1ère Scratch général - équipe mixte

1ère Scratch général - féminine

1ère Solo Femme

1er Solo Homme



INFOS PRATIQUES

COMMENT VENIR AU CIRCUIT CAROLE ?

Situé dans en Seine-Saint-Denis (93), le Circuit Carole se trouve à 20km de Paris, proche de l'aéroport Roissy Charles de Gaulle.

Adresse : RD40, 93290 Tremblay-en-France

Téléphone : 06 22 28 96 76

Autoroute A1 (Paris nord) ou A3 (Paris est), sortie Roissy-en-France / Senlis / Louvres

Suivre : Parc des Expositions, entrée Exposants

Coordonnées GPS : 48°58'48" Nord / 2°31'20" Est

Transport en commun :

- RER - Ligne B - gare Parc des Expositions (800m)

Aéroport :

- Roissy Charles de Gaulle



INFOS PRATIQUES

ARRIVEE AU CIRCUIT CAROLE

Horaires d'ouverture du Circuit Carole et retrait des dossards.

Une fois rentré dans l'enceinte du circuit, l'ensemble des participants seront invités à stationner sur le parking coureurs / visiteurs (Zone 1).

Les participants se rendront à pied jusqu'au retrait des dossards pour récupérer un sticker « zone de vie » pour le(s) véhicule(s) autorisé(s) à pénétrer dans la zone de vie / Paddock (Zone 2).

VENDREDI 29 MAI

Ouverture à partir de **19h30**

Fermeture à **21h**

SAMEDI 30 MAI

Ouverture à partir de **6h00**

Pour toutes arrivées le vendredi 29 mai après 21h, il sera possible d'accéder à l'enceinte du circuit sur présentation de votre carte de retrait dossard. Vous serez dirigés vers le parking coureurs / visiteurs pour passer la nuit.

RETRAIT DES DOSSARDS

Le retrait du dossard est situé au rez de chaussée du bâtiment principal du circuit au sein de la zone de vie / paddock.

Les participants « Solo » et seulement les capitaines des « Equipes » sont invités à récupérer le « Welcome pack » sur présentation du QR code reçu au plus tard 48h avant l'épreuve :

- Les dossards
- Les plaques de cadre vélo
- Les stickers « Zone de vie »
- Les goodies

Lors des vérifications administratives, un chèque de caution de 75€ à l'ordre des EDITIONS LARIVIERE sera demandé pour retirer la PUCE DE CHRONOMETRAGE. Cette caution ne sera encaissée qu'en cas de non-restitution de la puce de l'équipe.

INFOS PRATIQUES

ACCES ACCOMPAGNATEURS

L'accès pour les accompagnateurs, spectateurs/visiteurs est gratuit. Les entrées et sorties sont libres. Cependant pour des questions de sécurité les accompagnateurs ne seront pas autorisés dans les stands et sur la voie des stands (à l'exception d'une personne pour les participants "Solo").

ZONE DE VIE

L'accès à la zone de vie pourra se faire dès le vendredi 29 mai à partir de 19h30 jusqu'à 21h et à partir de 6h00 le samedi 30 mai. Attention par de restauration sur place le vendredi soir.

L'accès à la zone de vie se fera via un sticker à apposer sur le véhicule. 1 sticker "Zone de vie" sera attribué par équipe pour les Solo, Duo, Trio et Quattro et 2 stickers "Zone de vie" pour les équipes de x6.

Véhicules autorisés : Camping-Car, Van, Camion, Camionnette, Fourgon, Caravane, Barnum, Tente, Petite remorque. Attention le sol est en bitume. Merci de prévoir des lestes.

Pour les autres véhicules, un parking non loin de la zone de vie sera mis à disposition.

Des toilettes et des douches sont disponibles dans la zone de vie.

Des bornes électriques sont à votre disposition. Il vous est conseillé de prévoir des rallonges et des adaptateurs pour prise monophasée tripolaires (P17).

Enfin, merci de respecter les règles ci-dessous :

- Stationnement interdit dans les zones non autorisées.
- Interdiction de planter des piquets sur l'ensemble des zones paddock et parking.
- Interdiction d'installer des bacs à eau ou piscines.
- Interdiction d'allumer du feu.
- Les barbecues gaz, charbon et bois sont interdits. Seuls les barbecues électriques sont tolérés.
- Les animaux sont interdits dans la voie des stands.
- Vitesse réduite dans le paddock.
- Interdiction de dégrader les murs (fixations, clous, graffitis etc.).
- Les objets abandonnés seront facturés également (pneus, autres déchets...).

INFOS PRATIQUES

STAND

Chaque équipe se verra affecter un stand à partager avec d'autres équipes.

LE STAND EST UN LIEU DE COHABITATION, LE PARTAGE ET LE RESPECT MUTUEL SONT IMPORTANTS.

L'organisateur compte sur chaque compétiteur pour faire de cet évènement un moment convivial.

Le stand permet de se préparer avant de prendre son relai. Il s'agit d'un lieu d'attente à vocation sportive et non d'un camping ou d'un espace mécanique.

SEULS LES VÉLOS DES PARTICIPANTS SERONT AUTORISÉS DANS LES STANDS.

ASSISTANCE TECHNIQUE - INCM

Un souci mécanique et un conseil, les experts de l'Institut National du Cycle et du Motorcycle seront présents pour répondre à vos besoins. N'oubliez pas vos consommables, pneu, rustines, patins, plaquettes...

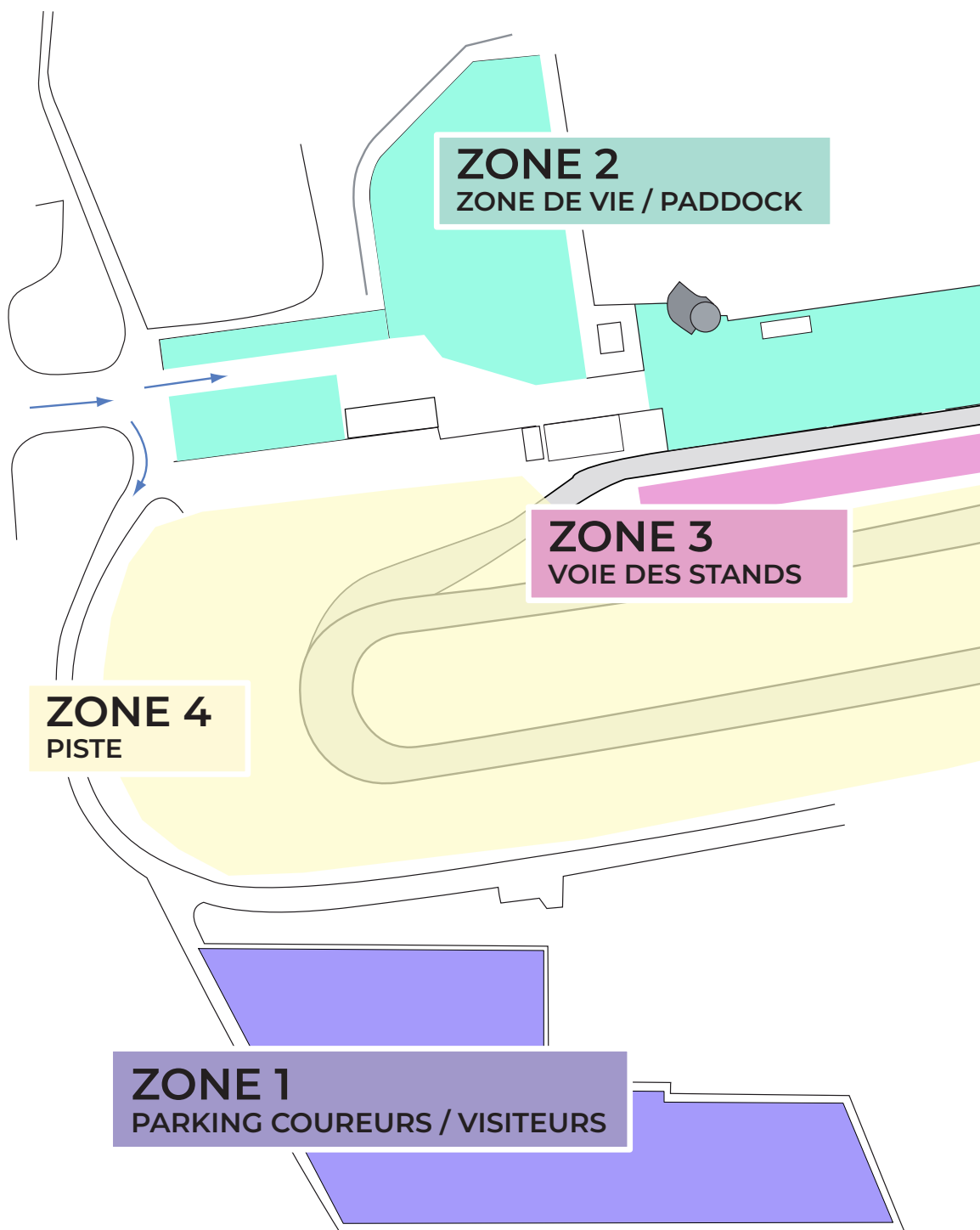
ESPACE RAVITAILLEMENT

Besoin de reprendre des forces entre 2 relais ! Un ravitaillement sera à votre disposition au niveau de la voie des stands. Fruits secs, fruits, gâteaux salés... vous attendrons ! Ainsi que de l'eau pour recharger vos bidons !

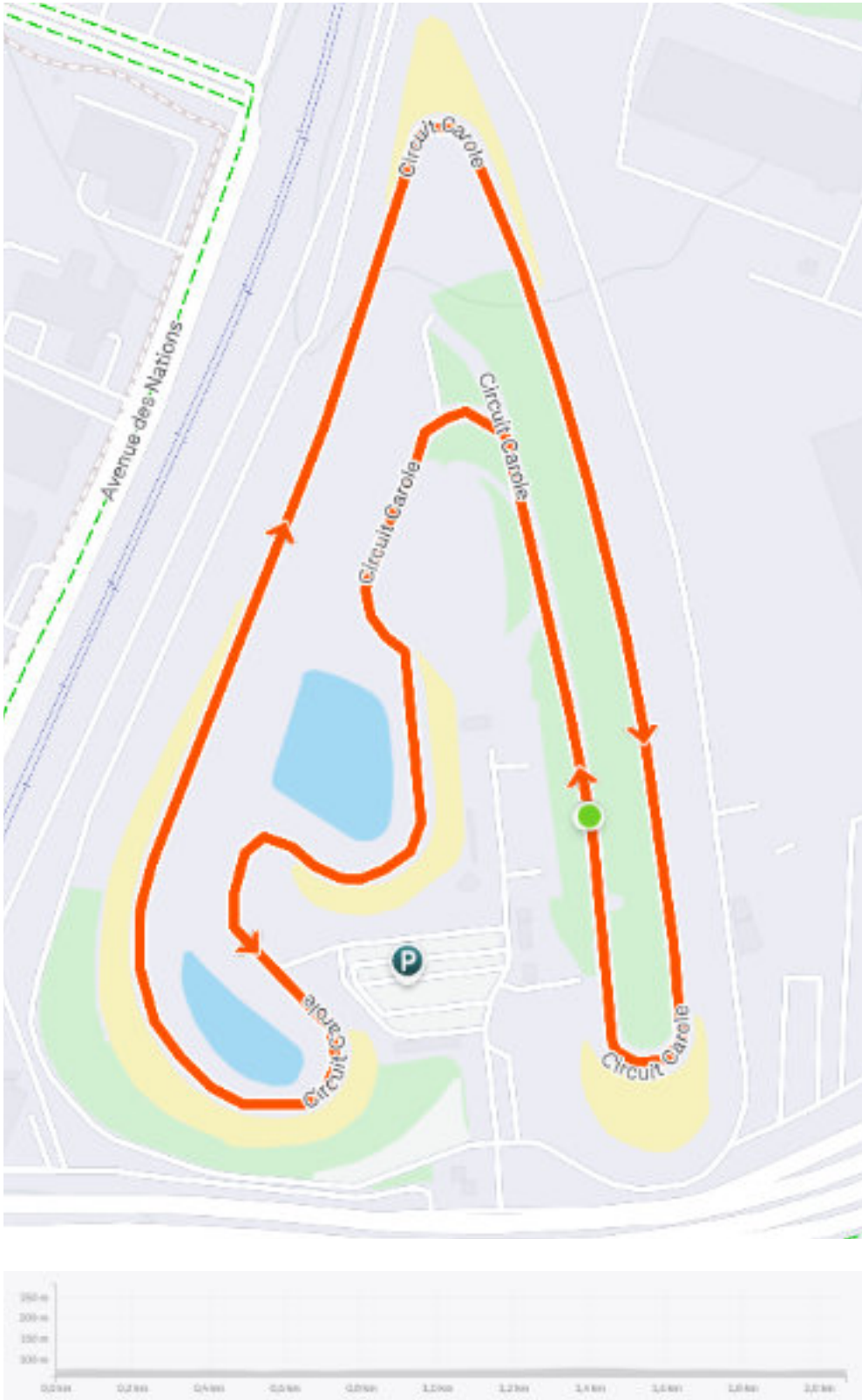
WARM'UP CAFE

Situé dans le paddock, le warm'up café du Circuit Carole, vous propose une sélection de plats gourmands et équilibrés, sandwiches, burgers, pâtes... mais aussi des options végétariennes.

PLAN ÉVÉNEMENT



PISTE



POINTS CLÉS

BRIEFING

Dans le but d'assurer le bon déroulement de l'épreuve et de maximiser la sécurité sur la piste, un briefing vidéo vous sera envoyé par mail. Nous vous invitons à en prendre connaissance et à le visionner avec attention.

PROCEDURE DE DEPART

L'accès à la grille de départ s'effectuera à partir de 7h30.

L'ordre de départ se fera par ordre d'équipes les x6, Quattro, Trio, Duo et Solo.

RELAIS

La stratégie de course et la gestion des relais sont libres. Attention à ne pas retirer la puce avant d'atteindre le relayeur de votre équipe. La transmission de la puce doit se faire à l'arrêt.

Le relai se fait uniquement dans la voie des stands.

La vitesse sur la PITLANE sera contrôlée par l'organisation. Pour garantir la sécurité des compétiteurs, chacun doit respecter la vitesse de 10km/h maximum de l'entrée à la sortie de la voie des stands, sous peine de sanctions.

RAVITAILLEMENT

Il est interdit de ravitailler un compétiteur en piste en dehors de son stand. Il est impératif de passer par la voie des stands et de marquer l'arrêt à son stand.

Un ravitaillement « solide et liquide » sera mis en place dans la voie des stands. Ce dernier sera accessible uniquement aux coureurs.

Il s'agira d'un ravitaillement de type cyclosporitif avec des fruits, des fruits secs, de l'eau, des carrés de chocolat, etc...

Concernant la nutrition sportive, nous vous conseillons d'être autonome.

L'effort physique demandé pour ce type d'épreuve nécessite la prise de «réels» repas. Le ravitaillement à lui seul ne peut suffire à l'apport en énergie suffisant.

POINTS CLÉS

FIN DE COURSE

Le drapeau à damier symbole de fin de course sera baissé devant le compétiteur en piste de l'équipe qui aura fait le plus grand nombre de tours du Circuit Carole, exactement 12 heures après le début de la course, et qui franchira la boucle de chronométrage en premier.

La tête de course sera suivie par des véhicules de l'organisation. Par sécurité et sous peine de pénalité, tous les compétiteurs distancés doivent laisser passer et ne gêner ni le véhicule suiveur, ni la tête de course.

Un compétiteur ayant entamé un tour, au moment du top de fin, devra le finir. Il sera comptabilisé s'il est terminé avant 12h10 minutes de course. Il est interdit à quiconque d'accompagner le dernier relayeur lors du dernier tour.

Un véhicule balai (voiture ou moto) partira derrière le dernier compétiteur afin de s'assurer qu'il ne reste aucun compétiteur sur le circuit.

MÉDAILLES « FINISHER »

Chaque coureur ayant terminé la course se verra remettre une médaille finisher. Les médailles seront remises directement sur la piste au dernier relayeur après le franchissement de la ligne d'arrivée.

RESTITUTION DES PUCES CHRONOMÉTRAGE

Les derniers relayeurs devront remettre à l'arrivée de la course la PUCE DE CHRONOMETRAGE dans des bacs spécialement dédiés.

EN CAS DE NON-RESTITUTION DE LA PUCE DE CHRONOMÉTRAGE, LA CAUTION DE 75€ SERA ENCAISSÉE.

Les chèques seront détruits sous réserve d'une demande par mail pour un envoi par la Poste courant mai.

RAPPEL REGLEMENT

Des « vérifications techniques » auront lieu sous forme de contrôles inopinés pendant l'épreuve. L'utilisation de matériel non autorisé ou qui ne répondrait pas aux spécifications techniques pendant l'événement entraînera la disqualification immédiate de l'équipe.

MATÉRIELS AUTORISÉS

Les Concurrents pourront utiliser le matériel de leur choix parmi les vélos ci-dessous : Vélos de course route, VTT et VTC, équipés de freins à disques ou de patins.

MATÉRIELS NON AUTORISÉS

Les Concurrents ne pourront pas utiliser les matériels suivants : Monocycles, tandems, vélos couchés, vélos contre la montre, vélos à pignon fixe, vélos pliants, handbike, vélos électriques.

Tout type de prolongateurs est interdits, qu'ils soient d'origine sur le vélo ou rajoutés. Les roues lenticulaires ainsi que les roues à battons sont également interdites.

TYPES DE VÉLO

Une équipe peut utiliser plusieurs types de vélo (VTT, VTC ou vélo route). Un vélo peut être utilisé par 1 compétiteur ou être partagé entre plusieurs membres d'une même équipe. Une équipe peut utiliser plusieurs types de vélo.

EQUIPEMENT DES COMPÉTITEURS : CASQUE OBLIGATOIRE

Le port du casque (normes CE), homologué et avec la jugulaire attachée, est obligatoire lors de toute utilisation d'un vélo que ce soit en piste ou dans l'enceinte du Circuit Paul Ricard.

Les compétiteurs sont seuls responsables de la conformité aux normes en vigueur du matériel qu'ils utilisent, ainsi que de leur entretien.

Le casque est attaché avant le passage de relais pour le relayeur entrant et ne peut être retiré qu'après avoir mis pied à terre pour le relayeur sortant. Un défaut de port du casque durant l'épreuve implique l'exclusion et une disqualification immédiate de l'équipe concernée.

RAPPEL REGLEMENT

DÉPANNAGE / INCIDENT DE COURSES / CHUTES

L'assistance extérieure est formellement interdite sur la piste. Des contrôles seront effectués pendant toute la durée de l'épreuve.

L'assistance technique entre les relais est libre. Elle ne peut être effectuée qu'en dehors de la piste, de la voie des stands et des stands.

Pour tout incident mécanique ou crevaison intervenant dans la voie des stands (AVANT l'accès piste) : le compétiteur est autorisé à revenir à son stand à pied en poussant son vélo, interdiction de prendre la voie des stands en sens inverse sur le vélo.

Pour tout incident mécanique ou crevaison intervenant sur la piste : le compétiteur peut se dépanner lui-même ou se faire aider par un autre compétiteur. S'il doit rejoindre son stand, le compétiteur devra terminer le tour commencé dans le sens de la course.

Pour tout incident mécanique ou crevaison, le compétiteur devra impérativement se placer en dehors de la piste, sur la gauche. Le compétiteur devra évacuer absolument la piste.

En cas de casse matériel importante ou blessure sérieuse, le véhicule du Circuit Carole interviendra pour rapatrier le vélo endommagé vers le paddock de l'équipe. Le blessé sera pris en charge par l'équipe médicale du Circuit Carole.

Après la chute d'un compétiteur pouvant nécessiter l'intervention de l'équipe médicale, le médecin ou l'organisateur peut interdire au compétiteur de reprendre la piste pour des raisons de sécurité.

RAPPEL REGLEMENT

PÉNALITÉS ET CONTRÔLES

En cas de tricherie, des pénalités seront attribuées pouvant aller jusqu'à la disqualification.

Les arbitres FFC sont habilités à pénaliser les actes de tricherie et donc à faire modifier le classement en fonction des pénalités attribuées et ce, jusqu'à la validation officielle des classements qui aura lieu au maximum 30 minutes après l'arrivée du dernier compétiteur. Ils sont aussi présents pour s'assurer du bon esprit sportif de chacun.

Les pénalités seront les suivantes :

1er niveau : Avertissement

- Le compétiteur n'a retiré aucun avantage mais son comportement n'est pas conforme au règlement La pénalité de 1er niveau est un avertissement. Le deuxième avertissement entraîne une sanction de 2ème niveau.*

2ème niveau : 2 minutes de pénalité

- Non-respect des emplacements réservés aux sponsors ou aux partenaires officiels sur les dossards ou plaques de cadre*
- Non-respect de l'ordre de départ*
- Excès de vitesse sur la voie des stands*
- 2ème pénalité de niveau 1*

3ème niveau : 1 Tour de pénalité

- Non-respect du parcours ou des limites du circuit*
- Remonter la voie des stands à vélo en sens inverse*
- Aide extérieure sur le circuit*

Un compétiteur qui se verrait pénalisé d'un tour de pénalité n'aura pas obligation de passer par la voie des stands. Le tour de pénalité sera directement indiqué sur le classement de l'équipe.

RAPPEL REGLEMENT

PÉNALITÉS ET CONTRÔLES (SUITE)

4ème niveau : Disqualification (mise hors course de l'équipe)

- Circulation en sens inverse du circuit
- Jets de déchets (papiers, chambre à air et autres objets) sur le parcours, dans les stands ou dans l'enceinte du Circuit Carole en dehors des zones techniques prévues à cet effet
- Comportement dangereux constaté vis-à-vis des autres compétiteurs
- Non port du casque avec la jugulaire attachée lors d'utilisation du vélo
- Dispositif d'assistance présent sur le vélo (propulsion, électrique, moteur, aide au pédalage en général...)

Une équipe qui se verrait disqualifiée aura l'obligation de quitter l'enceinte du Circuit Carole. La puce de chronométrage devra être rendue dans les plus brefs délais au bureau de l'organisation.

Autres cas et informations complémentaires :

Les comportements jugés antisportifs pourront aussi être pénalisés en fonction du degré de risque que leur initiateur pourrait faire subir aux autres coureurs.

Les pénalités s'adressent à l'ensemble de l'équipe et seront notifiées au capitaine d'équipe par les arbitres FFC et seront affichées à côté du classement de chaque équipe.

L'usage de produits prohibés ou dopants est strictement interdit. La consommation d'alcool est sujette à la réglementation en vigueur sur la voie publique et pourra faire l'objet de contrôles.

**BOL
DOR
VELO** 

BONNE COURSE !